



SYNTEF-CFDT

Syndicat National Travail Emploi Formation

CAP des Contrôleurs du Travail Du 13 octobre 2017

Déclaration préalable Compte-rendu.

Le SYNTEF CFDT souhaite vous alerter une fois encore.

Les réformes se succèdent et malheureusement les effets secondaires se ressemblent. Les agents des services de notre administration « dite sociale » sont au plus mal depuis sa création.

La plupart précipitent leur départ en retraite, d'autres démissionnent, certains y croient encore, mais malheureusement les effets RPS se font sentir et rien ne rassure. Rien n'est fait pour rassurer.

Le dialogue social mené dans nos régions se trouve souvent organisé dans des conditions qui relèveraient de l'obstacle dans le secteur privé. Les IRP sont organisées ou déplacées sur des périodes de congés scolaires ou encore à la veille de grands départs.

Une perte de sens émane désormais d'agents qui sont investis d'une mission de service public de qualité. Le corps des contrôleurs de l'inspection du travail est inquiet, tant dans la pertinence de leur action que dans le sens dans lequel ils doivent poursuivre.

Avec la réforme des ordonnances Travail, la disparition des CHSCT (rappelons que l'IT était invité de fait) renforce le sentiment de vouloir sortir le corps de l'inspection des entreprises pour laisser un dialogue social déjà peu existant dans les petites entreprises. Cela laisse présager un avenir peu radieux. Le SYNTEF CFDT soutient qu'un dialogue social bien tenu encadré et négocié pourrait améliorer la qualité de vie et de travail des agents et des salariés du privé.

N'oublions pas que notre mission de service public est animée par le souhait de rendre toujours un meilleur service, mais comment faire mieux et plus avec moins ?

Nous sommes réunis aujourd'hui **dans le cadre de la CAP de mutations des contrôleurs du travail. Nous constatons que peu de postes sont ouverts et par ailleurs nous constatons également un grand nombre de postes qui ne seront pas pourvus faute de candidats.**

S'il n'y a pas de candidats c'est peut-être qu'il n'y a plus d'agents pour candidater ! Plus de recrutement, ajouté à de nombreux départs en retraite, une population plus âgée ou l'incertitude des agents qui souhaiteraient candidater et dont le conjoint doit démissionner de son entreprise pour suivre l'agent au risque de ne pas retrouver d'emploi.

Tout cela pourrait être pensé par une bonne gestion des personnels, des emplois et des compétences. Une projection à 3 ou 5 ans des effectifs et des moyens est faite dans les entreprises, à quand dans notre Administration ? Arrêtons de supprimer des postes et des agents, arrêtons de tirer vers le bas.

L'examen du CRIT vient de se dérouler, il est de constat que le nombre d'inscrits cette année est en forte baisse. Nous vous avons alerté sur l'effet provoqué par la réussite de certains agents lauréats liée au sentiment de dévalorisation de ceux qui ne réussissent pas l'examen de passage à l'oral.

Les unités de contrôle dans lesquelles les agents qui ont accepté le principe d'intervenir dans le contrôle et le suivi des entreprises de plus de cinquante salariés sont affectés, contiennent désormais davantage d'inspecteurs que de contrôleurs. Certains agents n'ont d'ailleurs toujours pas été formés par l'administration depuis 2014 et les inspecteurs ont dû accompagner les contrôleurs pour pallier en partie à ce manque.

Aussi, nous alertons l'administration sur le fait que certains agents se sentent exclus d'un collectif. Dans certaines UC il ne reste qu'un ou deux contrôleurs alors que nous pouvons compter sur cinq ou six inspecteurs.

Nous déplorons ces comportements de responsables, qui étaient par ailleurs bien heureux d'avoir des agents qui jouaient le jeu il y a quelques mois encore, organiser des réunions de service « uniquement » inspecteurs !

Nous constatons dans les services des agents qui succombent avec un nombre d'arrêts maladies croissant. Cet impact aurait pu être évité tant au niveau de notre hiérarchie régionale, départementale ou centrale qu'au niveau de certains agents qui semblent parfois plus engagés dans des combats plus personnels. **Nos agents sont en souffrance au travail.**

Restent les agents qui ont le sentiment de devoir faire du chiffre dans le but que leurs responsables soient contentés, en vue de leur promotion ou leur bonne notation, plutôt que de rendre un service public de qualité et répondre aux usagers. Bien que ces mêmes responsables se cachent derrière cet affichage en ajoutant de nouvelles actions collectives à mettre en œuvre et décliner, car « nous sommes de bons soldats » déclare notre hiérarchie.

Pourtant, bien que remplissant les cases, **ces agents n'ont pas de perspective d'évolution.** Les entretiens professionnels ont lieu en majorité, mais **les responsables à tous niveaux se déclarent être incompetents en matière de proposition !** Certains agents ont d'ailleurs, cette année, été oubliés par leurs responsables hiérarchiques en matière de CIA. Eh oui, les reports d'une année sur l'autre faisant oublier les arrivées de l'année passée ont eu pour effet que des agents n'ont toujours pas fait l'objet de notification ni de reliquat.

La réduction des effectifs est très dangereuse pour les agents qui sont soumis à rendre du chiffre et doivent toujours répondre à la demande individuelle en sus des actions collectives nationales et régionales ou locales. S'y ajoute désormais l'appui qu'ils doivent apporter aux services du renseignement qui, de par sa nouvelle organisation de prise de rendez-vous effectué par le salarié qui souhaite rencontrer un agent, se voit dans l'obligation de recevoir le public et de pallier le manque d'effectifs dans ces services du renseignement !!! Oublions un instant que les agents de l'inspection reçoivent déjà le public dans le cadre des permanences tenues et organisées à cet effet et que le temps passé aux services du renseignement en est autant qui n'est pas fourni à la loi du chiffre et aux suites ou interventions.

Rappelons simplement que **le renseignement est un véritable métier !** Les agents de ces services ne sont pas suffisamment nombreux, ils disparaissent et leur recrutement est inexistant

tout comme leur remplacement. Quid des risques sur la mission de service public rendu à l'utilisateur ?

Nous sommes également inquiets pour les **assistants de contrôle** qui ont accepté d'entrer dans un cursus de formation pour une poignée d'euros et qui ont un sentiment de ne pas évoluer... et qui n'ont toujours pas perçu quelque indemnité que ce soit !

Enfin, vous l'aurez compris, le SYNTEF CFDT est encore et toujours plus inquiet pour notre administration qu'elle soit centrale, régionale ou départementale ainsi que du devenir de nos missions, tous services confondus.

Le **BLOG** www.syntef-cfdt.com est accessible depuis n'importe quel poste internet depuis chez vous ou depuis l'intranet du Ministère.

N'hésitez pas à nous contacter et nous poser vos questions à l'adresse suivante : syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

Mutations

La liste ne comprend que les postes pour lesquels il y avait des candidats

Poste à Pourvoir	Nom du candidat retenu	Service d'origine	Observations
UD 43 Gestionnaire sce adm. Travail			Pas de candidat CT 2 candidats SA
UD69 Chargé du renseignement droit du travail	ROCHER Gérard	UD34	
UR 69 Gest. FSE			Pas de candidat CT 1 candidat SA
UR 69 Gest.RH et dial.soc.	BONNET Vanda RODRIGUEZ Michaël	UD2B UD16	Clermont-Ferrand
UD25 Gest. MOE	DODEROVIC Pierre-Adrian	UD25	

UD29 Renseignement droit du travail	TAILLANDIER Fabien	UD75	
UD35 Agent de Ctrl	FOURNIER Thomas	UD93	Saint-Malo
UD56 Agent de Ctrl	PELLAE Régis TEINTURIER Richard	UD29 UD76	Site de Lorient
UD35 Gest. Disp. Emploi	MACE Murielle	UD56	
UD28 Agent de Ctrl	SY Ramata	UD94	
UD75 Agent de Ctrl	BORGHERO François	UD44	
UR75 URACTI	DIVAY Jean-Marc	UR75 Aubervilliers	URACTI Site de Nanterre
UD 24 Gest. Aide au développement			
UR 33 Agent de Ctrl			URACTI
UD31 Agent de Ctrl			
UD31 Chargé du renseignement			
UR31 Gest. RH			

UD81 Agent de Ctrl			
UR44 URACTI	GIRON Gwenaëlle	UD29	La Roche-Sur-Yon
UD44 Agent de Ctrl			Saint-Nazaire

Vos représentants SYNTEF-CFDT en CAP

Sophie VIAL – UD de l’Hérault – Béziers.
Sébastien MORVAN – UD 75

Tel : 01.44.38.29.20 – syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

La CFDT siège dans toutes les commissions de la CAP !

WWW.SYNTEF-CFDT.COM